



suite de karilla! inventaire scellé!

Par **karilla**, le **10/12/2009** à **17:57**

Merci 1000 fois!

Je suis allée voir le code merci!

Ma notaire vient de me rappeler et elle a eu reponse négative pour inventaire à l'amiable, reponse d'un de mes freres aujourd'hui!

J'ai rdv mardi d'urgence avec elle pour faire une levée de scellés

au domicile de maman! Quel dommage! je ne peux vous raconter mon histoire à moi et à maman, elle est couverte de secret de famille, de racisme de la part de son mari à mon égard!

la notaire qui se charge de la succession de maman est outrée, il lui demande aussi de laisser tomber ce dossier et que je dois prendre un autre notaire! sourire

elle est ok pour ne pas laisser tomber, donc on attaque devant juge!

J'en suis désolée! pouvez vous me donner tous conseils utiles pour continuer ce chemin!

Il y a des biens immobiliers et pas mal d'argent!!!!

et oui il vous doit de donner une grosse part!!!

J'attends avec impatience vos conseils et je ne manquerais pas de vous tenir au courant de la suite des événements!

Karilla

Par **JURISNOTAIRE**, le **10/12/2009** à **19:16**

Rebonjour, Karilla.

Je suppose que c'est bien à moi que vous vous adressez.

En un sens, vous avez de la chance que je sois "retombé sur vous" en regardant les dossiers nouvellement arrivés sur ce forum, car j'aurais tout aussi bien pu vous manquer.

Il n'y a pas de raisons pour que vous ouvriez le présent nouveau dossier, et je vous invite à poursuivre nos échanges exclusivement sur "Effets personnels féminins de ma mère défunte" d'origine; puisqu'il contient l'essentiel.

Je suis bien entendu disposé à patronner (quel mot aujourd'hui! Ê pour tous et tous pourris! Tous des voleurs, tous des menteurs, EN PRISON!!!) Bon. A piloter donc, votre dossier.

Vous avez raison de sourire, la situation peut être "rebrossée dans le bon sens du poil". Souriez nous souvent, ça manque par trop ici.

Il est parfois des cas où la case "Tribunal" ne peut pas être sautée. Nous essayerons toutefois de tout mettre en oeuvre pour tenter de l'éviter.

Je crois inutile de vous demander de me tenir informé.

Votre bien dévoué.

Par **karilla**, le **09/11/2011** à **21:36**

Le 9 Novembre 2011!

C'est moi Karilla! De retour parmi vous ce soir!

La semaine prochaine et donc deux bonnes années après...lol,
rdv chez le notaire avec ts les héritiers!

Nous allons signer un beau procès de difficulté qui sera transmis
à Monsieur le juge!

D'autre part le notaire n'a pas respecté mes réquisitions d'instrumenter l'inventaire au domicile
de ma défunte mère!(J'en ai averti le procureur d'ailleurs en juin dernier par courrier Lar!)

Je porterais responsable ce notaire de ttes éventuelles disparitions! Et si possible je porterais
une plainte contre elle!

Elle n'a point respecté la loi Ventôse du notariat! C'est grave!

A suivre.....

Karilla.